

SUPPLEMENT AU DIPLOME

Préambule :

« Le présent supplément au diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Le supplément vise à fournir des données objectives et suffisantes pour améliorer la « transparence » internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc.). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par l'attestation de diplôme originale à laquelle ce supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information n'est pas fournie, une explication doit être donnée. »

(Source : Commission européenne, Conseil de l'Europe et UNESCO).

1 INFORMATIONS SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

- 1.1 Nom :
- 1.2 Prénom :
- 1.3 Date de naissance (jour/mois/année) :
- 1.4 Numéro d'identification étudiant :

2 INFORMATIONS SUR LE DIPLOME

2.1 Intitulé du diplôme

Titre d'ingénieur diplômé de l'Ecole Supérieure de Chimie Physique Electronique de Lyon, CPE Lyon,
Spécialité Informatique et Réseaux de Communication,
en partenariat avec l'Institut des Techniques d'Ingénieur de l'Industrie de Lyon,
titre d'ingénieur conférant le grade de Master « Master's Degree ».

2.2 Principaux domaines d'étude couverts par le diplôme

- Disciplines fondamentales du tronc commun :
Informatique, Réseaux de Communication, Electronique, Traitement du signal, Mathématiques, Sciences Humaines Economiques et Sociales (SHES), Langues.
- Choix d'enseignements semi-optionnels en année 5 (choix à faire dans une liste proposée par l'école).

2.3 Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme

Ecole Supérieure de Chimie Physique Electronique de Lyon (CPE Lyon)

Domaine scientifique de la Doua

43, boulevard du 11 novembre 1918 - BP 82077 - 69616 Villeurbanne cedex – France,

Ecole d'ingénieurs de statut associatif, reconnue par l'Etat, formation habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieur.

2.4 Nom et statut des établissements dispensant les cours

CPE Lyon est responsable pédagogique de la formation et assure la cohérence des enseignements. CPE Lyon coordonne et assure les cours scientifiques (à partir du second semestre de l'année 3 du cursus ingénieur (Cf. §3.2) et les cours d'anglais.

L'AFPI rhodanienne (Association de Formation Professionnelle de l'Industrie) coordonne et assure les cours de Sciences Humaines Economiques et Sociales.

L'IUT B (Institut Universitaire de Technologie) de l'université Claude Bernard Lyon 1 coordonne et assure :

- Pour les stagiaires en formation continue : les cours préparant à l'intégration au cursus ingénieur (Cf. §3.2).
- Pour les élèves sous statut d'apprentis : les cours d'homogénéisation des connaissances (en Mathématique, Electricité et Algorithmique) réalisés au premier semestre de l'année 3 du cursus ingénieur (semestre 5, Cf. §3.2).

2.5 Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement/les examens :

Français et Anglais (Cf. §6.1).

3 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE NIVEAU DU DIPLOME

3.1 Niveau du diplôme

Cinq (5) années d'études supérieures après le baccalauréat (fin des études secondaires) conférant le diplôme d'ingénieur et le grade de master, soit au minimum 300 crédits ECTS (Cf. §8).

3.2 Durée officielle du programme d'étude

La durée totale des études pour l'obtention du diplôme est de cinq (5) années (dix semestres) :

- Formation courte universitaire : quatre (4) semestres de formation préparant au DUT (Diplôme universitaire de Technologie) ou au BTS (Brevet de Technicien Supérieur).
- Cursus ingénieur : en alternance Ecole/Entreprise.

La durée de la formation d'ingénieur à CPE Lyon est de six (6) semestres pour les élèves sous statut d'apprentis et cinq (5) semestres pour les stagiaires en formation continue. Dans ce dernier cas, les cinq (5) semestres sont précédés d'une période spécifique préparant à l'intégration au cursus.

3.3 Conditions d'accès

CPE Lyon recrute pour ce cursus (à partir de l'année 3, semestre 5) suivant différentes modalités :

- Pour les élèves sous statut d'apprentis : les titulaires d'un DUT ou d'un BTS et ayant signé un contrat d'apprentissage. L'admission est prononcée après une procédure très sélective basée sur différents critères : présélection sur la base des résultats académiques puis entretien de personnalité et de motivation, évaluation du niveau et du potentiel en langues. Environ 25% des candidats sont admis à l'issue de la procédure.
- Pour les stagiaires en formation continue : les titulaires d'un DUT ou d'un BTS et capitalisant trois (3) années d'expérience professionnelle. Les candidats sont sélectionnés sur la base des résultats obtenus au cours de la période de préparation à l'intégration au cursus.

4 INFORMATIONS CONCERNANT LE CONTENU DU DIPLOME ET LES RESULTATS OBTENUS

4.1 Organisation des études

La formation se déroule en alternance Ecole/Entreprise et comprend :

- Pour les élèves sous statut d'apprentis : six (6) semestres en alternance Ecole/Entreprise, soit :
 - 1800 heures encadrées (formation académique) et,
 - 2800 heures de formation en entreprise.
- Pour les élèves en formation continue : cinq (5) semestres en alternance Ecole/Entreprise, soit :
 - 1200 heures encadrées (formation académique) et,
 - 2400 heures de formation en entreprise.

Ils intègrent le cursus au second semestre de l'année 3 (semestre 6) après une période spécifique de préparation.

Tous les élèves conduisent un projet par an en entreprise.

4.2 Exigences du programme

Organisation de la formation en cursus ingénieur

- CPE Lyon, dans le cadre de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur, a adopté une organisation semestrialisée et une évaluation basée sur l'acquisition de crédits transférables et capitalisables, dits crédits ECTS.
- La formation est structurée en modules autour des thèmes principaux (Cf. §3.2). Chaque module permet l'obtention de 3, 6 ou 9 crédits ECTS.
- Un module est un ensemble équilibré de cours, travaux dirigés, travaux pratiques, projets, travaux personnels, projet de groupes et e-learning. La répartition et l'évaluation des activités pédagogiques sont adaptées aux objectifs d'acquisition de compétences du module. Un module de 3 crédits ECTS représente environ 75h à 80h de travail incluant le travail personnel.

Outre ces périodes académiques, les élèves doivent conduire un projet par an en entreprise. Entre l'année 4 et l'année 5, les apprentis doivent réaliser une mission d'au moins deux mois à l'international.

Compétences acquises

Le point fort de ce cursus est la combinaison d'un apprentissage en entreprise et d'une formation académique de haut niveau, tout au long des études.

- **Compétences communes (Cf. § 4.3) :**
 - Connaissance scientifique à large spectre donnant les aptitudes nécessaires pour :
 - Modéliser, concevoir, développer, optimiser des systèmes informatiques en s'assurant de leur sécurité, de leur intégrité, de leur rentabilité et de leur pérennité.
 - Modéliser et concevoir l'architecture des réseaux de données et de télécommunications, les dimensionner, les interconnecter, les administrer, les sécuriser et les faire évoluer en fonction des besoins, des coûts et des évolutions technologiques.
 - Capacité à analyser les problématiques et les besoins industriels, à s'adapter rapidement aux exigences telles que la maîtrise des risques et la sécurité. Ces capacités sont développées en particulier lors des nombreux projets menés à l'école et en entreprise au cours des études.
 - Aptitude à travailler en contexte international : capacité à communiquer en anglais dans des situations variées et complexes avec une aisance particulière dans les sujets de la spécialité.
 - Capacité à intégrer les problématiques économiques, sociales, environnementales et éthiques, appuyée sur un ensemble de connaissances en sciences humaines économiques et sociales.
 - Aptitude à entreprendre des activités ou des projets innovants, favorisée par la conduite de projets lors des périodes en entreprise, qui alternent avec les périodes à l'école.
- **Compétences développées dans chaque majeure (Cf. § 4.3) :**
 - Informatique : systèmes embarqués et distribués :
 - Capacité à concevoir et développer des logiciels interagissant fortement avec leur environnement ou présentant des contraintes fortes (temps réel) que l'on retrouve dans des applications de systèmes embarqués.
 - Capacité à concevoir l'architecture et mettre en œuvre des systèmes d'information distribués.
 - Télécoms : réseaux mobiles, sans fils, téléphonie :
 - Capacité à définir, configurer et utiliser une architecture de réseaux sans fils.
 - Capacité à définir, configurer et utiliser une architecture de réseaux téléphoniques analogiques et numériques.

4.3 Précisions sur le programme et sur les crédits obtenus :

Les détails des modules suivis sont précisés sur les bulletins de notes joints à ce supplément au diplôme. L'enseignement scientifique est un tronc commun obligatoire :

- Informatique : 42 crédits ECTS
- Réseaux et télécoms : 18 crédits ECTS
- Electronique et traitement du signal : 12 crédits ECTS
- Mathématiques : 6 crédits ECTS.

Il est complété par un enseignement de SHES (21 crédits ECTS) et de Langues et Culture Internationale (15 crédits ECTS).

Les étudiants personnalisent leur formation en dernière année (semestre 9). Ils choisissent une majeure dans la liste proposée par CPE Lyon. Chaque majeure permet de valider 21 crédits ECTS.

4.4 Système de notation et informations concernant la répartition des notes

Les aptitudes et connaissances sont évaluées par les enseignants d'un module d'une façon régulière et par des examens de fin de semestre : contrôles écrits, interrogations orales, soutenances de mémoires ou de projets, rapports et travaux individuels et collectifs.

Un module est validé si la moyenne de 10/20 est obtenue sur l'ensemble des activités notées de 0 (note la plus faible) à 20 (note la plus élevée). Les résultats sont dans ce cas également traduits en notation ECTS suivant la grille ci-dessous.

Un semestre académique est validé quand 27 crédits ECTS (ou 24 crédits pour les stagiaires de formation continue) sont capitalisés.

Notation ECTS	Répartition des étudiants ayant réussi
A	10%
B	25%
C	30%
D	25%
E	10%

Le diplôme est attribué, par un jury réuni en fin de formation, aux élèves qui remplissent les conditions suivantes :

- Validation de la partie académique,
- Validation des projets et de la mission à l'étranger (apprentis seulement),
- Validation du niveau B1 du « Cadre Européen Commun de Références pour les Langues » en anglais pour les stagiaires en formation continue et du niveau B2 du même référentiel pour les élèves sous statut d'apprentis.

Les jurys sont les organes officiels de CPE Lyon, seuls habilités à prendre ces décisions :

- Le jury de validation de semestre (et d'année) est composé du Directeur, du Directeur des Etudes, du Directeur de l'ITII, du responsable pédagogique de la formation, du coordinateur de l'enseignement de l'informatique et des réseaux et télécommunications, du coordinateur des SHES (AFPI), du coordinateur des cours d'homogénéisation des connaissances (IUT B) et de deux représentants d'entreprise.
- Le jury d'attribution des diplômes est composé du Directeur, du Directeur des Etudes, du Directeur de l'ITII, du responsable pédagogique de la formation, du coordinateur de l'enseignement de l'informatique et des réseaux et télécommunications, du coordinateur des SHES (APFI), du coordinateur des cours d'homogénéisation des connaissances (IUT B), du coordinateur des langues et de deux représentants d'entreprise.

4.5 Classification générale du diplôme

Non applicable.

5 INFORMATIONS SUR LA FONCTION DU DIPLOME

5.1 Accès à un niveau d'études supérieur

- Formations doctorales : doctorat en six (6) semestres.
- Formations spécialisées de courte durée :
 - Diplômes labellisés par la Conférence des Grandes Ecoles : mastères spécialisés.
 - Diplôme d'Ingénieur de Spécialisation ou autres.

5.2 Statut professionnel conféré

En France, le diplôme d'ingénieur fait l'objet d'une habilitation nationale périodique par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI). Le diplôme d'ingénieur confère le grade de master. C'est également un titre d'exercice professionnel ; la profession d'ingénieur n'est pas réglementée. Les ingénieurs diplômés de CPE Lyon peuvent exercer le métier d'ingénieur dès l'obtention de leur diplôme.

6 RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

6.1 Renseignements complémentaires

L'Ecole Supérieure de Chimie Physique Electronique de Lyon (CPE Lyon) forme des ingénieurs dans trois cursus : **Chimie Génie des Procédés (CGP)**, **Electronique Télécommunications Informatique (ETI)** et **Informatique et Réseaux de Communication (IRC)**.

Cette formation se déroule en alternance Ecole/Entreprise.

■■■■■■■■■■ a été admis(e) à CPE Lyon sous statut d'élève en apprentissage après un cursus préparatoire conformément aux conditions d'admission définies au paragraphe 3.3.

	Semestre académique	Période		Etablissement	Pays	Langue d'enseignement
		du	au			
Cursus Préparatoire		01/09/2005	30/06/2007	DUT R&T, IUT Ancey le Vieux	FR	Français
Cursus Ingénieur	Semestre 5	13/09/2007	25/01/2008	CPE Lyon - IUT B - AFPI Rhodanienne	FR	Français
	Semestre 6	07/02/2008	27/06/2008	CPE Lyon - AFPI Rhodanienne	FR	Français
	Semestre 7	11/09/2008	23/01/2009	CPE Lyon	FR	Français
	Semestre 8	02/02/2009	26/06/2009	CPE Lyon	FR	Français
	Semestre 9	08/10/2009	29/01/2010	CPE Lyon Majeure Informatique & Systèmes	FR	Français

Projets en entreprise	Période		Entreprise	Pays	Langue	Thème du projet
	du	au				
1 ^{er} projet	13/09/2007	31/07/2008	■■■■■■■■■■	FR	Français	Echange de données privées, téléchargements et exécutions à distance via une connexion sécurisée.
2 ^{ème} projet	11/09/2008	26/06/2009	■■■■■■■■■■	FR	Français	Etude, implémentation et déploiement de la solution de gestion à distance des clients d'Eona.
3 ^{ème} projet	01/09/2009	31/07/2010	■■■■■■■■■■	FR	Français	Etude, réalisation et mise en place d'un système d'information contrôlant la gestion à distance de clients.
Mission à l'étranger	21/07/2009	22/09/2009	■■■■■■■■■■	AN	Anglais	Setting up and presentation of a demonstration system for the hospitality market.

Diplôme obtenu à l'issue de ce parcours :

Titre d'ingénieur diplômé de l'Ecole Supérieure de Chimie Physique Electronique de Lyon, CPE Lyon,
Spécialité Informatique et Réseaux de Communication,
en partenariat avec l'Institut des Techniques d'Ingénieur de l'Industrie de Lyon,
titre d'ingénieur conférant le grade de Master « Master's Degree ».

6.2 Autres sources d'informations

<http://www.cpe.fr>

7 CERTIFICATION DU SUPPLEMENT AU DIPLOME

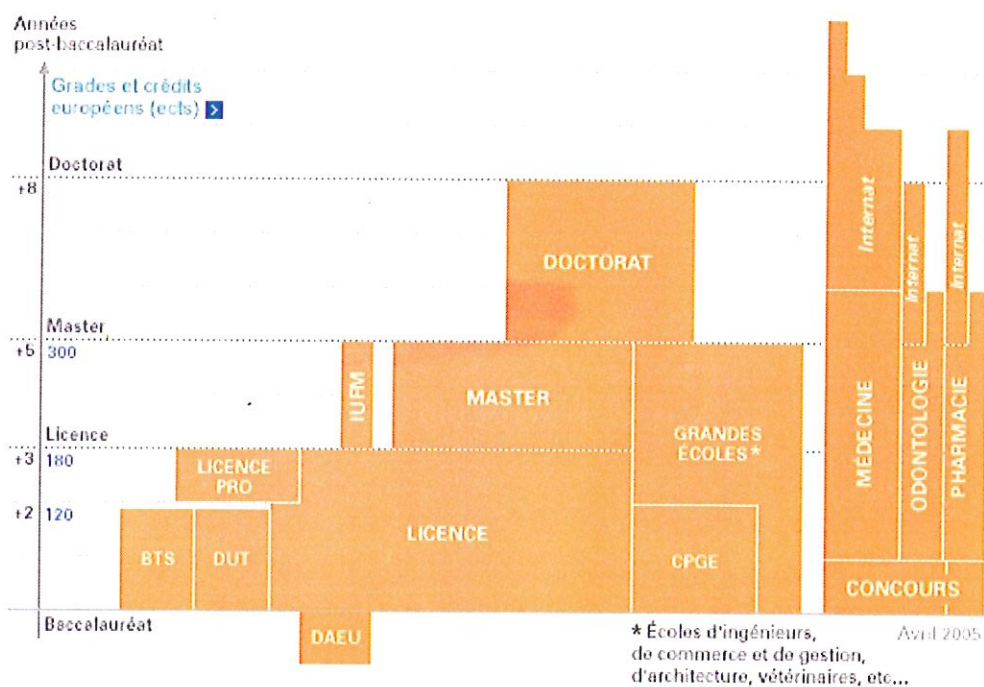
7.1 Date : 23 septembre 2010

7.2 Signature : XXXXXXXXXX

7.3 Qualité du signataire : Directeur de CPE Lyon

7.4 Tampon ou cachet officiel

8 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE SYSTEME NATIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



Bulletin du 1^{er} semestre de l'année universitaire 2007-2008
Année 3 – Semestre 5

Domaines et modules d'enseignement	Pourcentage intramodule	1 ^{ère} session			2 ^{ème} session		
		Notes	Grades	Crédits	Notes	Grades	Crédits
DOMAINE SCIENCES HUMAINES, ECONOMIQUES ET SOCIALES							
Gestion							
Etude de cas - Stratégie d'entreprise	30	16,0					
DS - Initiation à la gestion, approche globale	35	8,5					
DS - Gestion analytique, financière	35	11,8					
Moyenne	100	11,9	D	6			
Droit et Responsabilité							
DS - Droit des contrats	35	11,5					
DS - Droit social et droit des TIC	65	14,8					
Moyenne	100	13,7	A	3			
DOMAINE ELECTRONIQUE ET TRAITEMENT DU SIGNAL							
Bases de l'électronique							
DS 1	50	16,5					
DS 2	50	12,3					
Moyenne	100	14,4	B	3			
DOMAINE INFORMATIQUE							
Bases de l'informatique							
TP - Méthodes numériques	40	14,0					
DS 1 - Algorithmique, programmation	30	16,0					
DS 2 - Algorithmique, programmation	30	17,0					
Moyenne	100	15,5	B	6			
DOMAINE MATHÉMATIQUES							
Mathématiques							
DS 1 - Analyse	25	12,5					
DS 2 - Analyse	25	9,0					
DS - Algèbre linéaire	25	6,5					
DS - Probabilités, algèbre de Boole	25	14,0					
Moyenne	100	10,5	D	6			
LANGUES ET CULTURE INTERNATIONALE							
Anglais - 1							
	100	10,5	D	3			

SEMESTRE 5 : 27 CREDITS ECTS ACADEMIQUES ACQUIS

DECISION DU JURY DU 13 MARS 2008 : Semestre académique validé

Principe de l'attribution des crédits ECTS :

Pour valider son semestre, l'étudiant doit obtenir 27 crédits ECTS (European Credit Transfer System).

Chaque module validé donne droit à un multiple de trois crédits ECTS. La validation est obtenue automatiquement quand la moyenne de l'étudiant dans le module est supérieure ou égale à 10/20. En cas d'absence justifiée, la moyenne du module ne peut pas être calculée, la valeur « INC » (incomplet) est affichée.

Il n'y a pas de classement général ; chaque module validé est affecté, au vu des résultats de 1^{ère} session, d'un grade A, B, C, D ou E suivant la distribution : A = 10% meilleurs ; B = 25% suivants ; C = 30% suivants ; D = 25% suivants ; E = 10% suivants ; NV = Non Validé.

Appréciations :

Villeurbanne, le 13 mars 2008

Bulletin – Année 3 - Semestre 6 – après 2^{ème} session d'examens et soutenances de projet 1
Année universitaire 2007-2008

Domaines et modules d'enseignement	Pourcentage intramodule	1 ^{ère} session			2 ^{ème} session		
		Notes	Grades	Crédits	Notes	Grades	Crédits
DOMAINE SCIENCES HUMAINES, ECONOMIQUES ET SOCIALES							
Connaissance de soi, éthique de la responsabilité	100	15,0	C	3			
DOMAINE ELECTRONIQUE							
Architecture des ordinateurs							
Devoir surveillé 1	37,5	13,5					
Devoir surveillé 2	37,5	10,0					
Travaux pratiques	25	12,3					
Moyenne	100	11,9	C	3			
Traitement du signal							
Devoir surveillé	50	12,0					
Travaux pratiques	50	15,0					
Moyenne	100	13,5	C	3			
Optoélectronique et automatismes industriels							
Optoélectronique - Devoir surveillé	38	14,0					
Optoélectronique - Travaux pratiques	12	11,0					
Automatismes industriels - Devoir surveillé	38	17,0					
Automatismes industriels - Travaux pratiques	12	16,0					
Moyenne	100	15,1	A	3			
DOMAINE INFORMATIQUE							
Algorithmique, programmation structurée et objet							
Contrôle Travaux pratiques	40	15,0					
Travaux pratiques	20	16,5					
Devoir surveillé	40	15,0					
Moyenne	100	15,3	B	9			
DOMAINE RESEAUX							
Concepts généraux des réseaux							
Travaux pratiques	40	11,8					
Devoir surveillé	60	14,0					
Moyenne	100	13,2	B	3			
LANGUES ET CULTURE INTERNATIONALE							
Anglais - 2	100	11,0	C	3			
PROJET EN ENTREPRISE							
Projet 1							
Aptitudes professionnelles	33	16,0					
Qualité scientifique et technique	34	16,0					
Mémoire	20	17,0					
Soutenance	13	17,0					
Moyenne	100	16,4	A	21			

Semestre 6 : Validé - 27/27 crédits ECTS académiques acquis
Rappel Semestre 5 : Validé - 27/27 crédits ECTS académiques acquis
Année Validée : 54/54 crédits ECTS académiques acquis, 21/21 crédits ECTS projets acquis

Principe de l'attribution des crédits ECTS :

Chaque module validé donne droit à des crédits ECTS (European Credit Transfer System).
La validation est obtenue automatiquement quand la moyenne de l'étudiant dans le module est supérieure ou égale à 10/20. En cas d'absence justifiée, la moyenne du module ne peut pas être calculée, la valeur « INC » (incomplet) est affichée.
Il n'y a pas de classement général ; chaque module validé est affecté, au vu des résultats de 1^{ère} session, d'un grade A, B, C, D ou E suivant la distribution : A = 10% meilleurs ; B = 25% suivants ; C = 30% suivants ; D = 25% suivants ; E = 10% suivants ; NV = Non Validé.

Jury du 23 octobre 2008

Bulletin – Année 4 - Semestre 7 – après 2^{ème} session d'examens
Année universitaire 2008-2009

Domaines et modules d'enseignement	Pourcentage intramodule	1 ^{ère} session			2 ^{ème} session		
		Notes	Grades	Crédits	Notes	Grades	Crédits
DOMAINE SCIENCES HUMAINES, ECONOMIQUES ET SOCIALES							
Management de projet Etude de Cas	100	16,0	A	3			
DOMAINE INFORMATIQUE							
Bases de Données et ERP							
Devoir Surveillé	85	15,5					
Travaux Pratiques	15	15,0					
Moyenne	100	15,5	A	3			
Programmation orientée objet en Java							
Devoir Surveillé	85	19,0					
Travaux Pratiques	15	18,0					
Moyenne	100	18,9	A	3			
Projet informatique							
Spécifications	30	16,0					
Réalisation	30	16,5					
Qualité logicielle	30	7,8					
Gestion de projet	10	13,0					
Moyenne	100	13,4	C	6			
Systèmes d'exploitation							
Devoir Surveillé	75	15,5					
Travaux Pratiques	25	16,0					
Moyenne	100	15,7	A	6			
DOMAINE RESEAUX							
Protocoles de routage							
Devoir Surveillé	70	14,0					
Travaux Pratiques	30	15,0					
Moyenne	100	14,3	A	3			
LANGUES ET CULTURE INTERNATIONALE							
Anglais - 3	100	12,5	D	3			

Semestre 7 : Validé - 27/27 crédits ECTS académiques acquis

Principe de l'attribution des crédits ECTS :

Chaque module validé donne droit à des crédits ECTS (European Credit Transfer System).

La validation est obtenue automatiquement quand la moyenne de l'étudiant dans le module est supérieure ou égale à 10/20. En cas d'absence justifiée, la moyenne du module ne peut pas être calculée, la valeur « INC » (incomplet) est affichée. En cas de travail non rendu, le module est invalidé, la valeur « INV » est affichée.

Il n'y a pas de classement général ; chaque module validé est affecté, au vu des résultats de 1^{ère} session, d'un grade A, B, C, D ou E suivant la distribution : A = 10% meilleurs ; B = 25% suivants ; C = 30% suivants ; D = 25% suivants ; E = 10% suivants ; NV = Non Validé.

Appréciations :

Jury du 19 mars 2009

Bulletin – Année 4 - Semestre 8 – après 2^{ème} session partielle d'examens et soutenances de projet 2
Année universitaire 2008-2009

Domaines et modules d'enseignement	Pourcentage Intra module	1 ^{ère} session			2 ^{ème} session		
		Notes	Grades	Crédits	Notes	Grades	Crédits
DOMAINE SCIENCES HUMAINES, ECONOMIQUES ET SOCIALES							
Marketing et négociation commerciale & Economie							
Marketing – Devoir surveillé et étude de cas	50	13,4					
Economie – Devoir surveillé	50	8,0					
Moyenne	100	10,7	D	3			
DOMAINE INFORMATIQUE							
Technologies et langages de l'internet							
Travaux pratiques 1 : Webmail	10	18,0					
Travaux pratiques 2 : Web Services	30	16,0					
Travaux pratiques 3 : XML	30	13,4					
Travaux pratiques 4 : Ajax	30	12,5					
Moyenne	100	14,4	B	6			
Processus de développement logiciel et UML							
Projet	100	16,0	A	3			
DOMAINE RESEAUX							
Réseaux haut débit, étendus et leur modélisation							
Réseaux haut débit – Devoir surveillé	25	18,2					
Réseaux haut débit – Travaux Pratiques	25	16,0					
Réseaux étendus et leur modélisation – Devoir surveillé	50	11,0					
Moyenne	100	14,1	B	6			
Sécurité et administration des réseaux							
Administration – Travaux pratiques	20	16,0					
Administration – Etude de cas	30	16,0					
Sécurité – Devoir surveillé	25	9,5					
Sécurité – Travaux pratiques	25	14,0					
Moyenne	100	13,9	B	6			
LANGUES ET CULTURE INTERNATIONALE							
Anglais - 4							
	100	14,0	A	3			
PROJET EN ENTREPRISE							
Projet 2							
Aptitudes professionnelles	33	18,0					
Qualité scientifique et technique	34	16,0					
Mémoire	20	15,0					
Soutenance	13	16,0					
Moyenne	100	16,5	A	21			

Semestre 8 : Validé - 27/27 crédits ECTS académiques acquis

Rappel Semestre 7 : Validé - 27/27 crédits ECTS académiques acquis

Année Validée : 54/54 crédits ECTS académiques acquis, 21/21 crédits ECTS projets acquis

Principe de l'attribution des crédits ECTS :

Chaque module validé donne droit à des crédits ECTS (European Credit Transfert System). La validation est obtenue automatiquement quand la moyenne de l'étudiant dans le module est supérieure ou égale à 10/20. En cas d'absence justifiée, la moyenne du module ne peut pas être calculée, la valeur « INC » (incomplet) est affichée. En cas de travail non rendu « NR », d'absence injustifiée « ABSI » le module est invalidé, la valeur « INV » est affichée. Il n'y a pas de classement général ; chaque module validé est affecté, au vu des résultats de 1^{ère} session, d'un grade A, B, C, D ou E suivant la distribution : A = 10% meilleurs ; B = 25% suivants ; C = 30% suivants ; D = 25% suivants ; E = 10% suivants ; NV = Non Validé..

Appréciations :

Jury du 17 juillet 2009

Bulletin – Année 5 – après 2^{ème} session d'examens
Année universitaire 2009-2010

Domaines et modules d'enseignement	Pourcentage intramodule	1 ^{ère} session			2 ^{ème} session		
		Notes	Grades	Crédits	Notes	Grades	Crédits
DOMAINE SCIENCES HUMAINES, ECONOMIQUES ET SOCIALES							
Management							
Devoir Surveillé	50	11,6					
Etude de cas	50	13,3					
Moyenne	100	12,5	B	3			
MAJEURE INFORMATIQUE ET SYSTEMES							
Administration système							
Devoir surveillé	60	14,5					
TP Peri	40	13,0					
Moyenne	100	13,9		3			
Systèmes embarqués							
Projet ucos ii	25	16,5					
Projet openwrt	25	16,0					
Devoir Surveillé	50	13,0					
Moyenne	100	14,7		6			
Plateforme .Net							
Devoir surveillé	50	13,0					
Projet	50	15,0					
Moyenne	100	14,0		6			
Architecture des systèmes d'information J2EE							
Devoir surveillé	50	11,2					
Projet	50	19,5					
Moyenne	100	15,4		6			
LANGUES ET CULTURE INTERNATIONALE							
Anglais - 5	100	14,0	B	3			
PROJETS EN ENTREPRISE							
Mission à l'étranger	100	13,7	C	10			
Projet de Fin d'Etudes	100	16,7	B	38			

Rappel Semestre 9 : 27/27 crédits ECTS académiques acquis

Mission à l'étranger : 10/10 crédits ECTS projets acquis – Projet de Fin d'Etudes : 38/38 crédits ECTS projets acquis

First Certificate in English validé

Décision du jury d'attribution des diplômes du 23 septembre 2010 : Diplômé

7 CERTIFICATION DU SUPPLEMENT AU DIPLOME

7.1 Date : 23 septembre 2010

7.2 Signature : XXXXXXXXXX

7.3 Qualité du signataire : Directeur de CPE Lyon

7.4 Tampon ou cachet officiel

8 RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE SYSTEME NATIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

